



Région Auvergne

Comment revisiter la coopération?

Journée professionnelle ABF du 30 septembre 2019

Blanzat, réseau de Clermont-Auvergne métropole

Comment revisiter la coopération?

1. Introduction d'Arnaud Saez (Médiathèques de Montluçon) et tour de table

- Question de la confiance entre membres du réseau.
- Question de la marge de productivité.
- Il peut y avoir déjà des coopérations limitées entre équipes au sein d'un même équipement. La coopération interroge les valeurs professionnelles. Il n'est pas facile de coopérer avec l'extérieur, quand à l'intérieur, il y a des obstacles en la matière.
- Question de la perte de maîtrise pour les professionnels. D'une part la prescription s'est considérablement affaiblie, de l'autre on constate un mélange des équipes et des compétences et ce, dans un contexte de la culture de masse et de l'éducation de masse.
- A. Saez insiste sur le fait que, pour les collections, le taux de recouvrement est de 80%. Ce suivi de collections change les règles du jeu. A Lyon, mise en place de la criée : réunion des acquéreurs de documentaires, qui rencontraient un libraire. A la fin de la réunion, les acquéreurs choisissaient ensemble. Il ne faut pas pour autant que ce soit l'occasion de l'expression d'un rapport de forces.
- Pour éviter que les secteurs d'acquisition ne soient des chasses gardées, à Montluçon, les secteurs tournent tous les trois ans. Au sein du bassin Nord de Clermont-Auvergne métropole, il est rare que ce soit une seule personne qui gère un portefeuille d'acquisitions. A Vichy, il y a coopération mais pas mutualisation. Fin du tour de table, cas des BU avec la coopération entre les médiathèques et les BU.
- En général, au sein des médiathèques, il y a un effort pour ne pas doubler, mais il y a une pression politique qui ne facilite pas la mutualisation. On assiste à des coopérations accrues, mais pas à des mutualisations, dans le jeu complexe de tutelles différentes.

2. Le sujet de la mutualisation

- On passe de la logique de centre de ressources à une logique de valorisation des ressources. La médiathèque est aussi un lieu d'insertion sociale.
- Question de l'usage légitime et de l'usage illégitime. Dernière transformation : l'irruption du jeu de plateau dans les bibliothèques. A Gerzat, les fréquentants viennent passer du temps pour jouer. Pour le jeu vidéo, mise en place de tournois de jeux pendant les vacances.
- Question débattue de l'emprunt de matériels de bricolage et de jardinage. Pour A. Saez, si on se tient à la logique de concurrence déloyale avec le privé, alors les bibliothèques font concurrence avec les libraires.

- N. Daguiillon est allée à Paris en juin pour faire le point sur l'actualité des travaux universitaires sur les bibliothèques. Le mot « médiathèque » devient désuet et on assiste à un retour du mot « bibliothèque ». Ce mot qui revient sous-entend des offres comparables mises en place.
- G. Debus parle de l'écartèlement des bibliothécaires entre les différentes missions : d'un côté les collections, de l'autre les nouvelles missions.
- Question de la légitimation de la médiation : chez beaucoup de collègues, cela n'est pas évident. On se rend compte que les collègues surévaluent la part de la médiation effective qu'ils assument.
- Le rapport à la confiance, à la légitimité est important. Question de l'IA et de l'automatisation progressive du catalogage et des acquisitions. Les B ont perdu ou vont perdre la moitié de leur légitimité.
- Question de la taille de l'équipement.
- **Question de l'émergence des outils.** Pour la discothèque, les choses ont radicalement changé. Il n'y a jamais eu autant d'écoute musicale. Mais, les supports sont de moins en moins utilisés. Aujourd'hui, on ne peut plus imaginer de conserver les mêmes manières de faire.
- **On ne peut être bibliothécaire sans collection.** Mais, on peut être bibliothécaire sans bibliothèque. Tentation de mélanger le lieu et la fonction.
- La question des primes modulées (RIFSEEP). A cette occasion, il y a eu à Montluçon un travail sur les fiches métiers en territoriale. On peut aujourd'hui demander à un collègue catégorie C de faire de la médiation ou de faire des acquisitions de collections. Cela pose la question du positionnement des collègues qui partagent des fonctions identiques alors qu'ils ne relèvent pas de la même catégorie.
- **Question de la confiance. On est entre pairs.** On imagine que le collègue fera aussi bien que nous, mû qu'il est par les mêmes valeurs.
- Question du niveau d'information au sein de l'équipe. Quand on ne fait que transférer des notices, on ne demande pas forcément aux personnels de comprendre les conséquences du transfert de notices.

En matière de compétences, il y a une montée vers le haut des personnels.

- En ce qui concerne la coopération, deux pistes possibles :

-rester dans l'infra

OU –formaliser une convention

La formalisation permet de valoriser par une communication. Néanmoins, attention, la formalisation contraint les acteurs.

Exemple : s'il y a une formalisation entre acteurs, il y a engagement et le départ d'un collègue peut mettre à mal la coopération.

Tour de table : il y a l'idée de tester d'abord de manière informelle.

- Question de la suggestion : idée que l'on puisse être partie prenante dans un schéma. Il faut analyser la somme des choses que l'on peut mutualiser.

Exemple : on demande aux acquéreurs à Montluçon de faire des contributions (6 par an par agent, soit environ 180 contributions par an). Pourquoi nous ne nous échangeons pas ces contributions?

- Question de la différenciation entre la proximité (les suggestions) et le « main stream », la culture de masse qui fait que nous achetons peu ou prou la même chose.

3. Présentation de l'outil de Montluçon

Après-midi : découverte de l'outil proposé et conçu par Montluçon (principe du forum). Echanges sur son utilisation et ses possibilités. Outil conçu par secteur (jeunesse, adultes, ...).

- Proposition de permettre une entrée par thématique (animaux, santé, ...).
- Proposition de présenter l'outil lors de l'AG et de voir qui est partant pour se lancer.